

Mémoire historique et pratique sur la vaccine : contenant un procès-verbal de la contre-épreuve faite authentiquement / Par R. Tarbés.

Contributors

Tarbés, R.

Publication/Creation

Toulouse : Chez l'auteur : A.D. Manavit, fils ; Paris : Croullebois, Mequignon, l'aîné, An IX.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/nfhyjp8q>

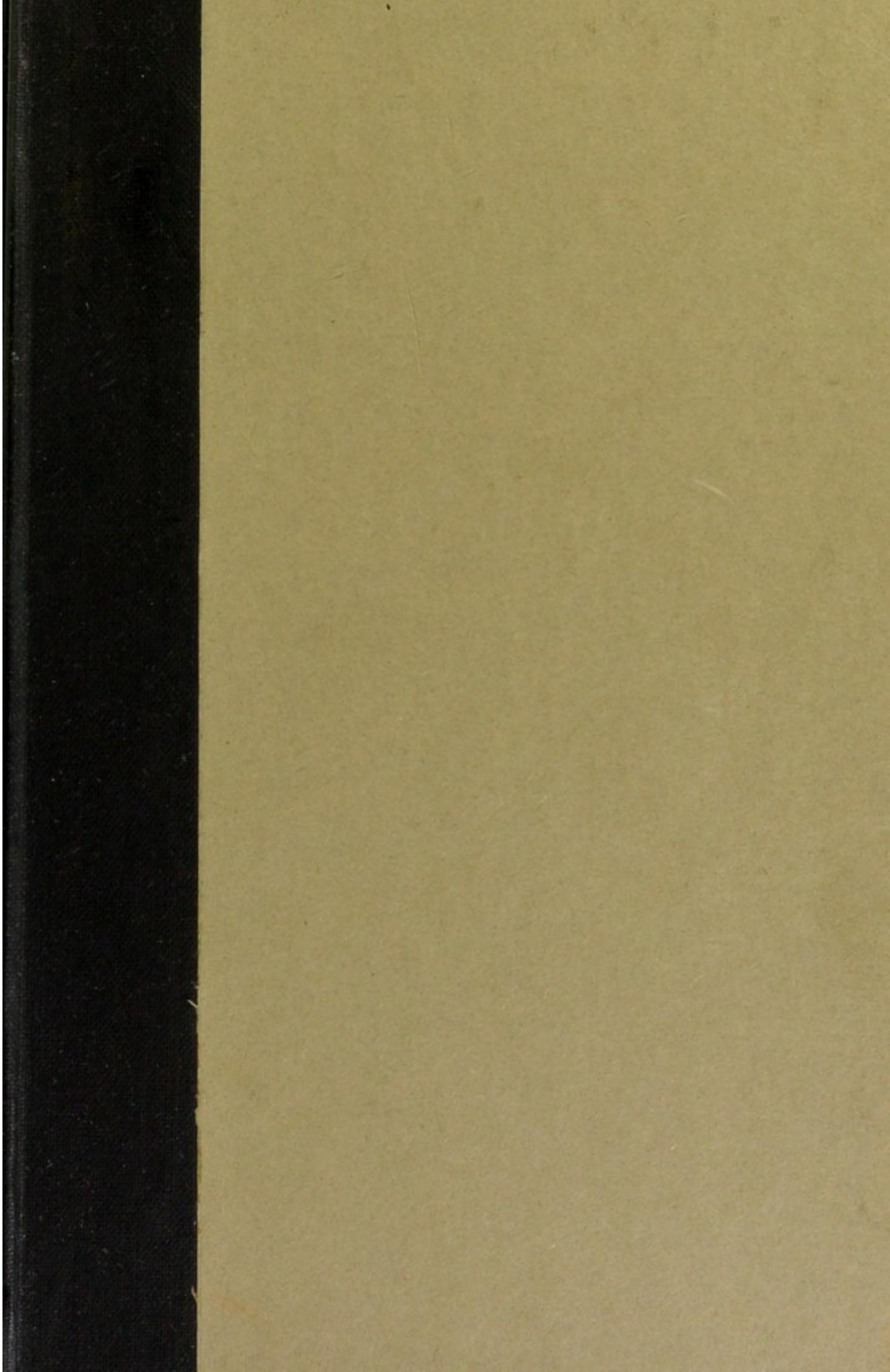
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

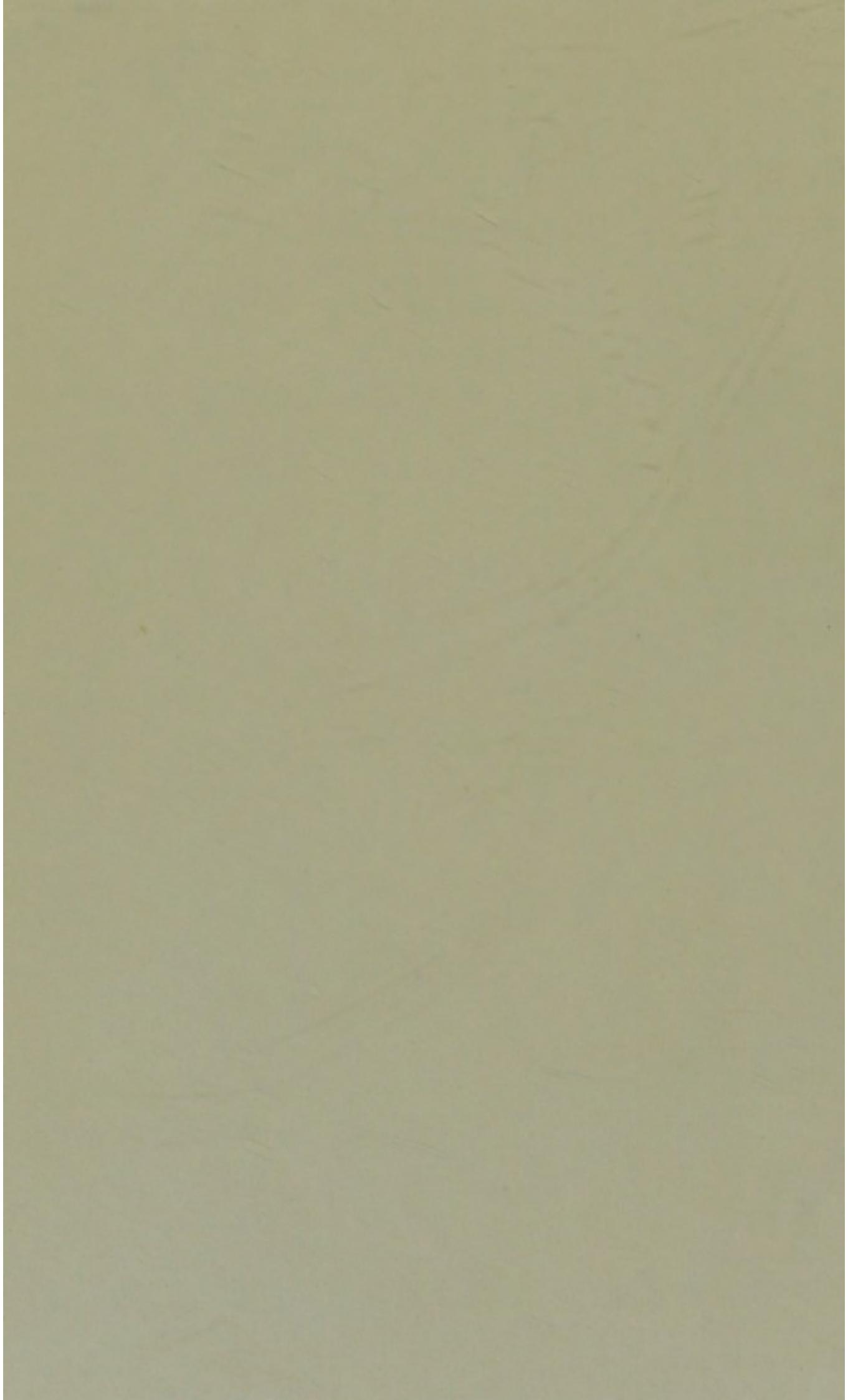


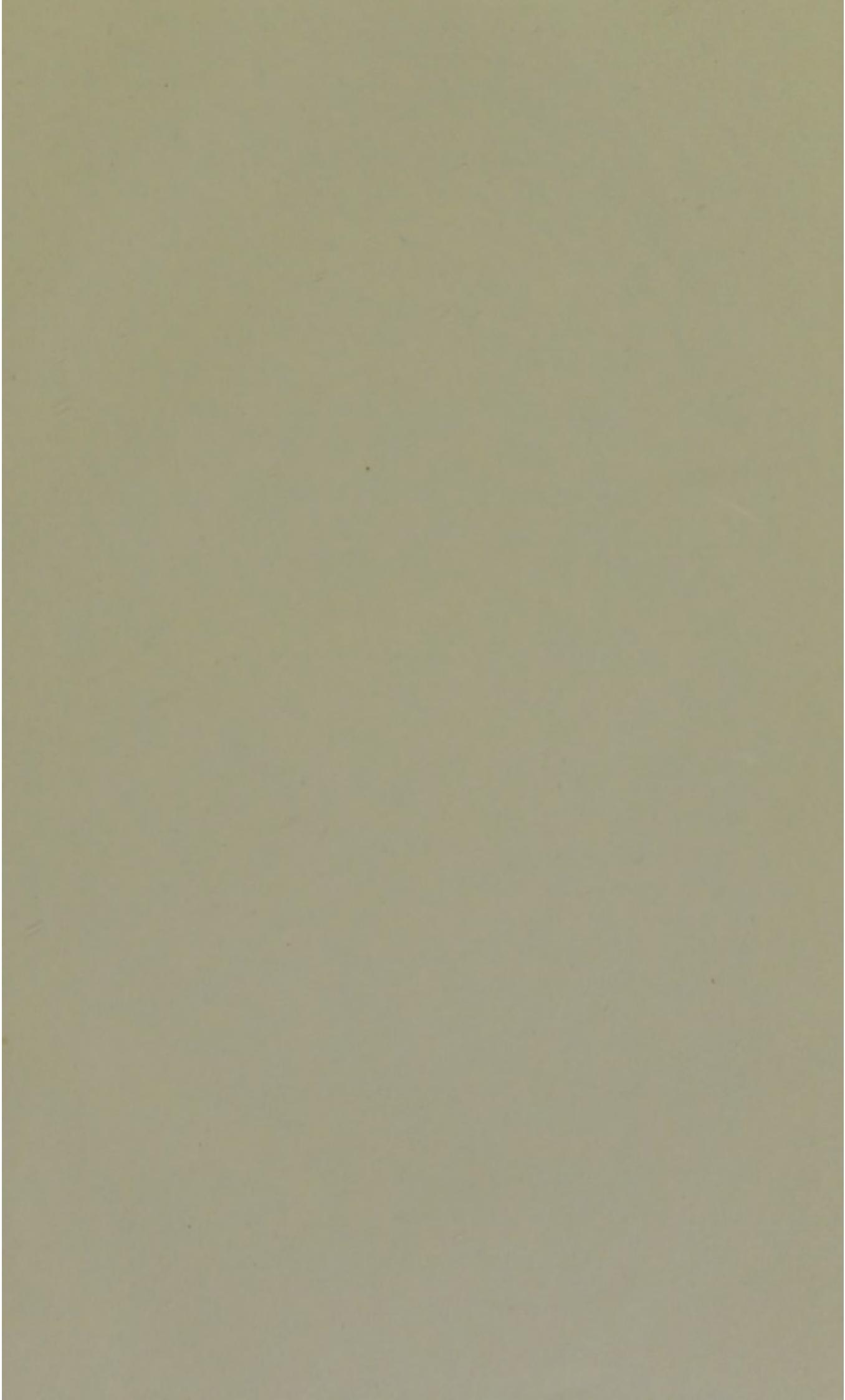
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

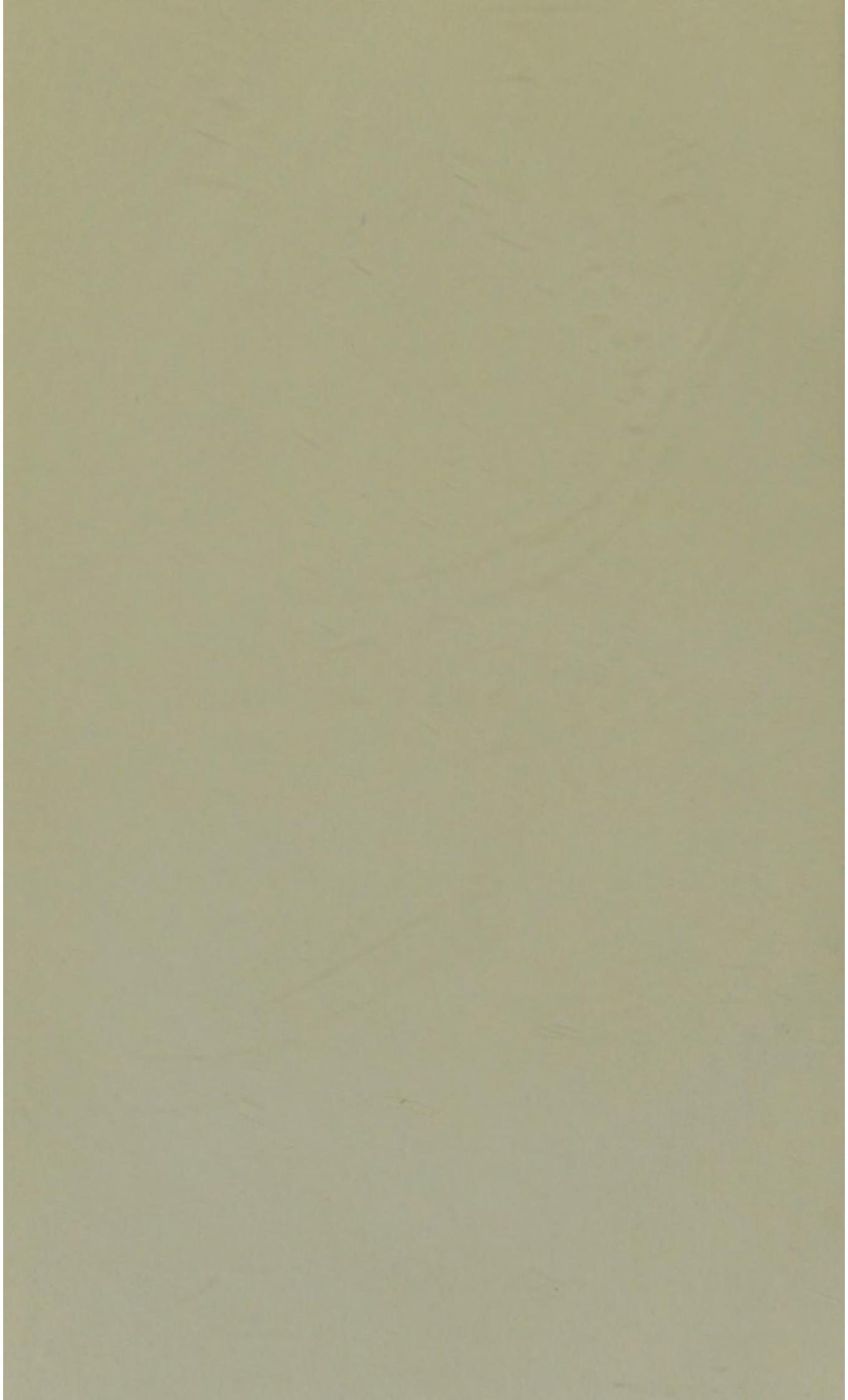


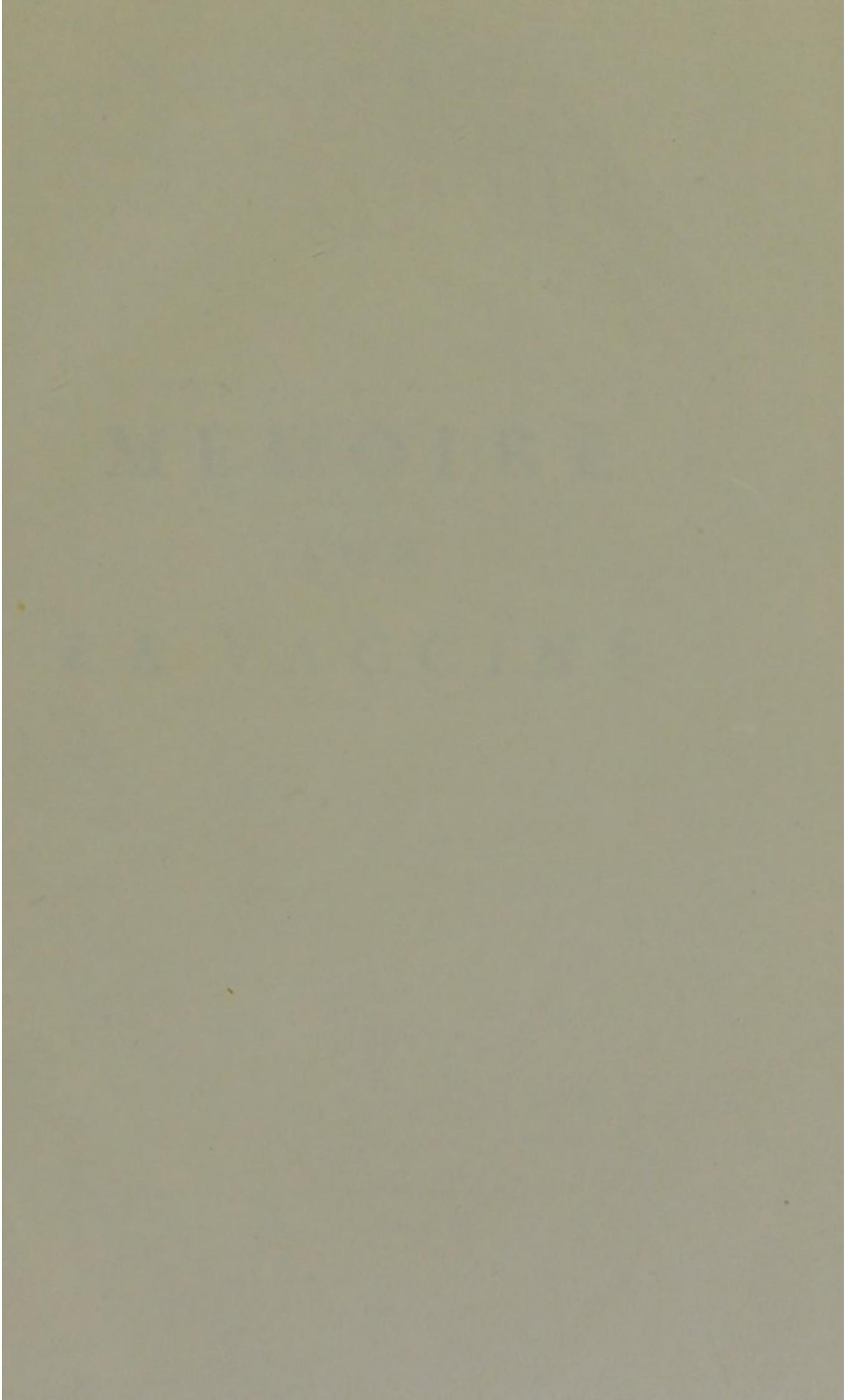
50682/B
ITAR

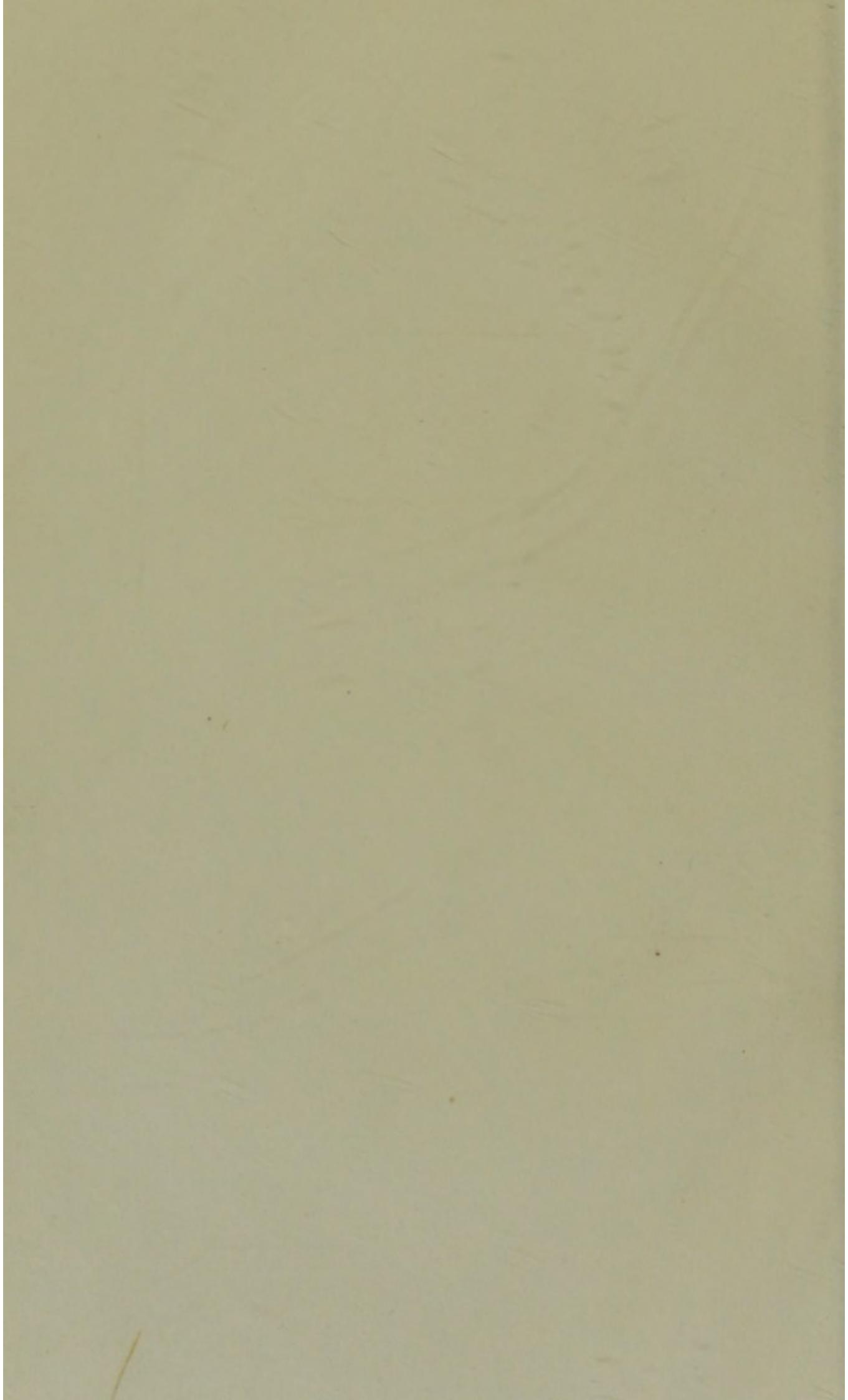












MÉMOIRE
SUR
LA VACCINE.

ЛЯІОНН
ЛІГ
ДАВАСІННЕ

3.

MÉMOIRE HISTORIQUE ET PRATIQUE SUR LA VACCINE,

*Contenant un Procès-verbal de la contre-épreuve
faite authentiquement.*

Par R. TARBÉS, chirurgien, de la société de médecine
de Paris, etc.

Nouvelle édition, corrigée et augmentée.

A TOULOUSE;

Chez { l'Auteur, rue coin du Trou ;
A. D. MANAVIT fils, imprimeur-libraire,
rue Saint-Rome.

A PARIS;

Chez { CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins,
n.^o 398 ;
MEQUIGNON l'aîné, libraire, rue de l'école
de médecine, n.^o 3.

AN IX. (1801.)

JE n'avoue que les exemplaires revêtus de
cette signature.

Tarbes

N. B. Il est bon de répéter ici que je continue
de vacciner et de soigner gratuitement les in-
digens.

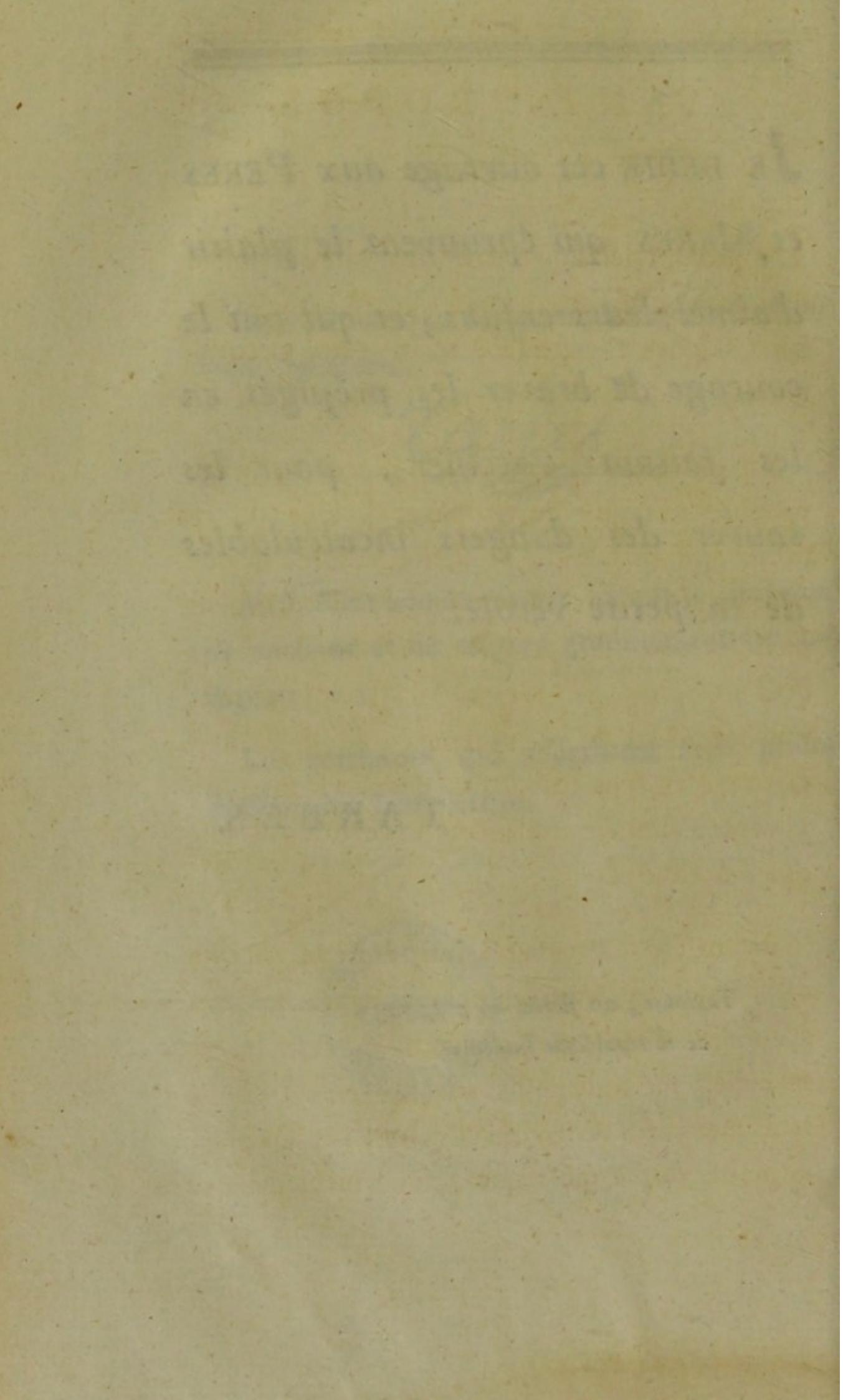
Les personnes qui m'écrivent sont priées
d'affranchir leurs lettres.



*JE DÉDIE cet ouvrage aux PERES
et MERES qui éprouvent le plaisir
d'aimer leurs enfans , et qui ont le
courage de braver les préjugés en
les faisant vacciner , pour les
sauver des dangers incalculables
de la petite vérole.*

TARBÉS.

*Toulouse , 20 floréal an 9
de la république française.*



AVANT - PROPOS.

Le prompt débit qu'a eu ce mémoire, m'oblige d'en donner une seconde édition, à laquelle j'ai fait quelques changemens relatifs aux circonsances.

En publiant cet écrit sur la Vaccine, je me propose toujours de propager l'usage de ce préservatif assuré de la petite vérole, jusque dans les plus petites chaumières des départemens méridionaux. D'après ma correspondance, je dois croire que je suis prêt d'atteindre ce but, puisque dans le département de la Haute-Garonne et dans tous ceux des environs, on y vaccine beaucoup, même avec le virus que que j'ai envoyé.

Ayant été le premier à introduire la Vaccine dans Toulouse, j'ai eu le temps, depuis environ six mois, d'observer la marche de cette légère maladie, sur laquelle j'ai successivement donné trois mémoires au Lycée de cette ville. De plus, la petite vérole qui règne actuellement dans ce

pays, me fournit l'occasion de recueillir plusieurs faits particuliers qui ne seront pas perdus pour la science.

Il est essentiel d'avertir qu'il y a des personnes qui se plaisent à répandre de faux bruits : c'est de quoi on peut se convaincre en remontant à la source, et en voyant les choses par soi-même. Que ceux qui ont déjà vacciné leurs enfans, se rassurent, et que ceux qui ont intention de le faire, soient plus certains de l'efficacité de la Vaccine, à mesure que les expériences se multiplient ; car il n'est pas encore un seul fait contre elle, et si j'en connoissois, je le dirois avec la même franchise.

Quoiqu'il soit très-probable qu'il y a aujourd'hui en France plus de quatre cents mille vaccinés, néanmoins l'ignorance, l'intérêt, la jalouse ou l'amour-propre blessé font tenir chaque jour des propos inconsidérés aux anti-vaccinistes, et quelquefois à d'autres. Il en est encore qui vaccinent aussi machinalement qu'ils saignent.

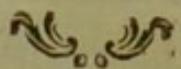
C'est se tromper grandement que de croire

à la nécessité de dépurer notre sang par la suppuration de la pétite vérole , puisque cette maladie inflammatoire engendre elle-même la matière du pus , et occasionne ordinairement des incommodités à ceux qui ont eu le plus de boutons , tandis qu'ils se portoient bien auparavant.

Il est certain que nous ne portons pas avec nous le germe de la petite vérole , puisque , d'après les historiens , les Arabes nous la transmirent au septième siècle. Nous prenons cette maladie , et nous la donnons comme beaucoup d'autres : l'air , l'attouchement des varioleux et de leurs habits , sont autant de moyens faciles de la communiquer. Si on a le bonheur de ne pas périr de cette cruelle maladie , il arrive souvent qu'elle fait perdre la beauté , ou qu'elle laisse à sa suite les traces les plus funestes.

Il est donc très-avantageux de pouvoir se préserver pour toujours et sans danger de la petite vérole par le moyen de la Vaccine , qui est à peine une maladie , et qui n'est point contagieuse. Outre que les succès de ce préservatif pourroient paroître fabuleux si toutes les

expériences ne déposoient en sa faveur , il nous laisse encore entrevoir l'espérance de détruire la petite vérole , comme nous nous sommes débarrassés de la lèpre et de la peste.



MÉMOIRE SUR LA VACCINE.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'histoire de la Vaccine.

TOUT le monde parle de la Vaccine ; mais peu de personnes savent que le hasard , dans ce cas , ainsi que dans plusieurs autres , a donné lieu à cette découverte , qui est une des plus belles et des plus importantes pour l'humanité.

L'histoire de la Vaccine comprendra son origine en Angleterre , son passage en France , et son arrivée à Toulouse.

SECTION PREMIÈRE.

De l'origine de la Vaccine en Angleterre.

IL existe épidémiquement en Angleterre , surtout dans le comté de Gloucester , une maladie appelée *Cow-pox* , ou petite vérole des vaches : on l'a nommée Vaccine en français. Elle s'annonce chez

ces animaux par une éruption boutonneuse qui affecte leur pis , c'est - à - dire leur mamelle.

On a d'abord attribué l'origine de cette maladie au javart des chevaux. Mais des expériences faites par W. Simmons , membre du corps des chirurgiens de Londres , démentent cette conjecture. De plus , on sait aujourd'hui que la Vaccine se manifeste spontanément dans les troupeaux de vaches anglaises.

De temps immémorial , il étoit reconnu que les personnes chargées de traire les vaches atteintes de cette maladie , étoient susceptibles , lorsqu'elles n'avoient point eu la petite vérole , et qu'elles avoient quelques écorchures aux mains , de gagner un ou plusieurs boutons absolument pareils à ceux remarqués sur le pis des vaches , et que cette éruption les garantissoit pour toujours de l'infection variolique.

Le docteur Jenner tira un parti bien avantageux de ces premières notions. Il imagina d'inoculer le virus vaccin à l'homme , pour le préserver de la petite vérole : ses espérances furent bientôt réalisées.

Ce fut en l'an 4 (1796) que Jenner choisit des enfans qui n'avoient pas eu la petite vérole ; d'abord il en inocula un avec la matière prise sur le pis d'une vache. Cette insertion produisit une vésicule semblable à celle qui avoit fourni le virus.

Cinq enfans furent vaccinés successivement avec la matière qui se reproduisit au bras de chacun d'eux , sans que le vaccin perdit sa vertu communicative.

Quelque temps après , ces mêmes enfans furent expressément exposés à la contagion de la petite vérole , et inoculés avec du pus variolique ; mais cela ne produisit aucun effet : ils ne prirent pas la petite vérole. Ces succès , joints à quelques autres , décidèrent Jenner à publier ses opérations et ses expériences en l'an 6. Cette même année , quelques médecins de Londres donnèrent des observations qui prouvoient aussi que la Vaccine avoit la faculté de préserver de la petite vérole.

Dans le mois de floréal an 7 , Woodwille , médecin de l'hospice de la petite vérole et d'inoculation de Londres , publia les expériences qu'il venoit de faire sur six cents personnes , et il avoit trouvé qu'en effet toutes avoient été mises à l'abri de la contagion variolique par le moyen de la vaccination : seulement il avoit vu quelque différence dans le cours de cette maladie. Environ quatorze mois après , ce médecin donna un second rapport , pour déclarer que la Vaccine étoit telle que Jenner l'avoit décrite , lorsque les vaccinés

étoient hors d'une atmosphère variolique et sans communication avec des varioleux.

Le duc d'Yorck fit vacciner tous les soldats de la garde du roi qui n'avoient pas eu la petite vérole. Tous furent ensuite inoculés de la variole, et aucun ne la contracta.

Déjà le docteur Pearson avoit fondé une institution pour inoculer la Vaccine : bientôt les médecins et les chirurgiens les plus distingués de Londres adoptèrent la vaccination ; de sorte qu'aujourd'hui ils laissent de côté l'inoculation de la petite vérole. Le journal de médecine anglais, du mois de juillet dernier, contient une déclaration faite en faveur de l'inoculation de la Vaccine, par trente-six médecins et chirurgiens de Londres. Telle est succinctement l'histoire de la Vaccine en Angleterre.

S E C T I O N I I.

Du passage de la Vaccine en France.

SI les rédacteurs de la bibliothèque britannique ont été les premiers à fournir en France des renseignemens sur la Vaccine, il n'est pas moins vrai que M. Decarro, médecin à Vienne en Autriche, a commencé de la mettre en pratique sur le continent.

Le citoyen Odier, professeur en médecine à

Genève , après avoir employé inutilement quelques fils imprégnés que son ami Decarro lui avoit envoyés , reçut des docteurs Jenner et Pearson , du virus vaccin sur la fin de floréal de l'année dernière. Dans l'espace de sept mois , près de huit cents sujets furent vaccinés à Genève , et avec le plus grand succès , tandis que la petite vérole y en fit périr environ deux cents dans le même temps.

Il y a un an que le citoyen Laroche - Foucault-Liancourt , qui avoit été à portée d'observer en Angleterre les heureux effets de la Vaccine , ouvrit une souscription à Paris , pour subvenir aux frais des expériences qu'il proposoit de répéter en France. Un mois après , les souscripteurs nommèrent un comité médical , composé des citoyens ,

Pinel , médecin de l'hospice des femmes , ci-devant la salpêtrière , et professeur de l'école de médecine de Paris ;

Leroux , professeur de clinique de la même école ;

Guillotin , médecin de la ci-devant faculté ;

Mongenot , médecin de l'hospice de l'ouest ;

Doussin - Dubreuil , docteur - médecin ;

Salmade , docteur - médecin ;

Colon , docteur - médecin ;

Parfait , inspecteur des hôpitaux militaires ;

Marin, chirurgien du Prytanée de Paris ;
Touret, directeur de l'école de médecine.
On y a admis ensuite les citoyens **Jadelot**,
Salmade, **Husson** et **Lasteyrie**.

La réunion de ces officiers de santé constitue ce que l'on nomma d'abord comité médical, et qui s'appelle aujourd'hui comité central, établi à Paris pour l'inoculation de la Vaccine.

Les premiers essais du comité ayant été infructueux, on fit venir le docteur **Woodwille** en France ; et c'est lui qui mit le comité dans le cas de reprendre avec succès la suite de ses expériences. Ce fameux inoculateur anglais débarqua à Boulogne-sur-mer, où il vaccina heureusement trois enfans. S'étant rendu à Paris deux jours après, le même virus ne produisit aucun effet, ce qui l'obligea d'en faire venir de Boulogne à Paris, et il y réussit. Le fils du médecin **Colon** fut le premier sujet que Woodwille inocula à Paris. C'est du bras de cet enfant qu'est sorti presque tout le vaccin qui s'emploie en France et dans quelques pays étrangers. Outre cela, le citoyen **Colon** a le mérite d'avoir fait à Paris le premier ouvrage sur la Vaccine. Je saisissis cette occasion pour le remercier de son active correspondance avec moi. Cet auteur vient de m'envoyer le prospectus d'un troisième ouvrage, qu'il va publier sur la

Vaccine , en un volume in-8.^o d'environ 400 pag.

Quelque temps avant l'arrivée de Woodville , le médecin Aubert résolut d'aller en Angleterre ; à son départ , les commissaires de l'école de médecine de Paris lui remirent trois questions principales , auxquelles le citoyen Aubert a répondu dans son rapport sur la Vaccine. Cet ouvrage est un narré lumineux et impartial de ce que l'auteur a vu et pratiqué pendant son séjour à Londres.

A mesure que le comité central de la Vaccine opéroit , il rendoit compte au public du résultat de ses travaux. De leur côté , le journal de médecine et le recueil périodique de la société de médecine de Paris n'ont guère cessé de parler en faveur de la Vaccine , surtout depuis le mois de vendémiaire de cette année.

Dans ces entrefaites , quelques anti-vaccinistes lançoient furtivement des diatribes contre cette belle découverte , même sans la connoître. Un médecin nommé Vaume s'étoit rangé dans ce parti ; il concluoit sérieusement que la Vaccine n'étant point la petite vérole , elle ne pouvoit en être le préservatif. En un mot , les faits les plus authentiques n'étoient rien pour ce docteur , et sa mauvaise humeur étoit tout.

Depuis la première édition de ce mémoire, c'est-à-dire tout récemment, le citoyen Vaume vient de publier une nouvelle brochure contre la Vaccine. Il y reproduit plusieurs faits déjà réfutés par le comité central de la Vaccine ; il en ajoute quelques autres qui ne sont pas concluans ; il cite comme vaccinés des enfans qui ne l'ont point été, ou sur lesquels l'opération de la Vaccine n'a été suivie d'aucun effet ; il lui attribue des accidens qui en sont tout à fait indépendans ; enfin, il travestit en affections graves et extraordinaires les circonstances les plus simples qui se sont présentées pendant le cours de la vaccination.

Tel est le résumé exact de cette brochure du citoyen Vaume ; et le comité en donne les preuves en rétablissant la vérité des faits, dont aucun n'est contre la Vaccine : c'est ce qu'on peut voir dans le journal de médecine de ce mois.

Un second inoculateur de la petite vérole, à Paris, le citoyen Tapp, de la commune de Castillon dans le département de l'Ariège, a hasardé une lettre, dans laquelle, après avoir faussement avancé que la plupart des hommes portent en naissant le virus variolique, il manifeste que la Vaccine lui enlève l'occasion d'inoculer la petite vérole ce printemps. On ne doit donc pas s'étonner si le citoyen Tapp

Tapp regarde la Vaccine comme une pure charlatanerie , et l'inoculation de la petite vérole comme un moyen plus convenable à ses intérêts , qu'à ceux des vaccinés.

Plusieurs sociétés compétentes de Paris se sont occupées de la Vaccine , indépendamment du comité central ; la société de médecine de Paris , toujours attentive à tout ce qui peut contribuer aux progrès de l'art de guérir et au soulagement de l'humanité , nomma dans son sein une commission spécialement chargée de vacciner gratuitement toutes les personnes qui se présenteroient. A Reims , il se forma un comité médical et philanthropique , qui a fait plusieurs expériences intéressantes sur la Vaccine. Enfin , toutes ces sages réunions se sont disputées le plaisir de propager la bienfaisante Vaccine dans les départemens , en même temps qu'on la répandoit dans Paris , même parmi la classe la moins aisée des citoyens.

Le comité central de la Vaccine écrivit , le 2 ventôse dernier , une circulaire aux maires des douze arrondissemens de Paris , pour offrir un de ses membres dans chaque arrondissement , à l'effet d'y vacciner gratuitement les pauvres. Cette offre a été acceptée avec reconnaissance , et bientôt la petite vérole ne trouvera plus dans Paris un sujet

sur lequel elle puisse exercer ses affreux ravages. Je forme les vœux les plus ardents pour qu'il en soit de même dans tous les départemens de la France et dans tous les pays du monde , pour exterminer , s'il se peut , la petite vérole , ce grand fléau destructeur de l'espèce humaine.

On lit dans le n.^o 2 du journal du département de l'Ain , que le citoyen Ozun , occupant cette préfecture , vient de rendre un arrêté , qui charge un officier de santé de se rendre , successivement et à jour fixe , dans chaque chef-lieu de canton , pour y donner des leçons sur la Vaccine. Le même arrêté porte , qu'il sera rédigé une instruction élémentaire sur la vaccination , et qu'il en sera distribué plusieurs exemplaires dans toutes les communes du département.

Non-seulement le citoyen Frochot , préfet du département de la Seine , a pris un arrêté semblable , mais encore sa bienfaisance l'a porté à créer dans Paris un hospice pour l'inoculation de la Vaccine. L'établissement de ce nouvel hospice est confié aux soins du comité central de Vaccine , qui vient de s'y installer pour être plus à même de suivre ses belles expériences , et d'être plus utile aux vaccinés.

S E C T I O N I I I.

De l'arrivée de la Vaccine à Toulouse.

Le 29 brumaire de cette année, le docteur Colon m'envoya de Paris du Vaccin, desséché sur la pointe de deux lancettes, sur du verre et avec du fil imprégné. C'est par les soins et le zèle du citoyen Gaspard Lafont, auteur de Nérine et ex-président du Lycée de Toulouse, actuellement à Paris, que je reçus cet envoi bien conditionné. Huit jours après, c'est-à-dire le 7 frimaire, j'employai ce levain salutaire sur trois enfans, et il produisit complètement son effet.

Dès que j'eus le germe de la Vaccine en activité, je l'annonçai à nos concitoyens, par la voie du journal du département de la Haute-Garonne, et les feuilles des 3 et 6 nivôse en font foi. Cet article parut assez intéressant au rédacteur du journal officiel de la préfecture de la Gironde, puisqu'il le transcrivit dans son n°. 104.

J'ai lu aussi au Lycée de Toulouse, trois mémoires sur la Vaccine, savoir les 10 et 30 nivôse; quant au troisième, il est du 20 ventôse. Quoique cette

société savante n'ait encore rien statué sur la Vaccine; néanmoins ses membres ont presque tous fait vacciner leurs enfans.

Le 30 frimaire, je demandai au citoyen Richard, préfet de ce département, la permission de répandre d'abord la Vaccine dans les hospices, notamment dans celui de Lagrave; ce magistrat accueillit fort bien ma proposition. J'en parlaï, d'après son avis, à des officiers de santé et à des administrateurs des hospices; n'ayant obtenu aucune réponse de personne, je continuai mes vaccinations en particulier. Il en est qui se sont fâchés de ce que j'ai dit la vérité; mais c'est leur faute.

Cependant le Lycée prit quelque intérêt à la Vaccine, puisqu'il invita le citoyen Tournon, médecin, à visiter mes vaccinés. J'en menai un à la séance du 30 nivôse, où il fit assez de sensation lorsqu'on vit sa croûte vaccinale qui commençoit à sécher.

Jusque là, je n'avois encore fait que vacciner sur la foi d'autrui, mais il me restoit à me convaincre si les sujets vaccinés pouvoient contracter la petite vérole. Pour donner à cette expérience toute l'authenticité qu'elle méritoit, je fis insérer dans le

journal du département de la Haute-Garonne , du 3 ventôse , une invitation générale conçue en ces termes : « Le citoyen Tarbés , officier de santé , invite ses confrères d'assister à la contre-épreuve qu'il fera de la Vaccine , après demain 5 du courant , à deux heures de l'après-midi , dans sa maison , rue du Trou. Il laissera inoculer , par ceux qui le désireront , le virus variolique aux sujets déjà vaccinés , afin de ne laisser aucun doute sur ce procédé. »

Le même journal du 26 ventôse dit : « La contre-épreuve de la Vaccine , annoncée dans le n°. 30 , a été faite solennellement au jour indiqué par deux médecins , trois chirurgiens et un pharmacien , qui en ont dressé un procès-verbal très-circonstancié , duquel il résulte que deux sujets vaccinés par le citoyen Tarbés , ont reçu chacun trois piqûres au bras droit , avec des lancettes garnies du virus variolique pris tout frais , et qu'aucun de ces vaccinés n'a pu contracter la petite vérole. Il est arrivé à l'un d'eux ce qui arrive assez souvent à ceux qui ont déjà eu cette maladie ; c'est-à-dire que deux boutons , comme varioleux , se sont manifestés aux piqûres seulement , tandis que la masse du sang a résisté à la contagion , et s'est trouvée dans l'impossibilité d'y admettre le virus de la petite vérole. Décadi dernier , il a été remis à la séance du Lycée de

Toulouse , copie du susdit procès-verbal de contre-épreuve , à laquelle deux de ses membres ont assisté comme officiers de santé seulement. » (1)

Pour que les indigens fussent dans le cas de profiter aussi de la Vaccine , j'écrivis une lettre aux citoyens maire et adjoints de la commune de Toulouse , le 11 du mois dernier , pour leur offrir de vacciner *gratuitement* tous ceux qui se présenteroient à moi avec une carte de leur part.

On ne m'a rien répondu.

Après avoir été pendant trois mois le seul vaccinateur dans Toulouse , si je me suis donné quelques soins pour y faire prévaloir la Vacciné , j'ai la satisfaction de voir que mes efforts n'ont pas été inutiles , puisque plusieurs de mes collègues vaccinent aujourd'hui avec le plus grand succès.

Non-seulement j'ai vacciné les enfans de quelques officiers de santé , mais encore j'ai envoyé du vaccin aux citoyens Reboulh , médecin à Carcassonne ; Caillau , médecin à Bordeaux ; Ramond , chirurgien à Castelnau-dary ; Perrolle , médecin à Grasse ; Defos , officier de santé à Alby ; Rigal ,

(1) Ce procès-verbal se trouve rapporté entièrement à la page 51.

chirurgien à Gaillac ; Baux , chirurgien à Villefranche ; Sicardon , chirurgien à Cazères ; Traversié , chirurgien à Seysses ; Delpech , chirurgien à Verdun ; Lacoste , chirurgien à Tonneins ; Bonal , chirurgien , pour porter à Gardouch ; Miquel , médecin à Villefranche ; Lafitte , chirurgien à Lanta ; Carcassés , chirurgien à Villenouvelle , Icart , chirurgien à Castres ; Gasc , chirurgien à Tonneins ; et je serai toujours disposé à en faire parvenir à tous ceux qui m'en demanderont , n'ayant rien tant à cœur que de propager la Vaccine. J'ai toujours vacciné en présence des étrangers qui sont venus chez moi chercher du vaccin.

Dès que cet ouvrage fut imprimé , j'en envoyai un exemplaire au préfet du département de la Haute-Garonne et un autre au général commandant la 10^e. division militaire ; je placerai ici leur réponse des 26 & 27 germinal , afin de compléter l'histoire de la Vaccine à Toulouse.

*Le préfet du département de la Haute-Garonne ,
au citoyen Tarbés , officier de santé à Toulouse.*

J'ai reçu , citoyen , et j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre mémoire sur la Vaccine : il fait l'éloge de vos talents et de votre humanité. Vous devez être assuré du succès de ce travail et de la

reconnaissance de vos compatriotes : ils sauront apprécier , comme moi , le service que vous venez de leur rendre.

Je vous salue ;

RICHARD, signé.

Au quartier général à Toulouse , le 26 germinal ,
an 9 de la république française.

Le général de brigade , commandant provisoirement la 10^e. division militaire ,

Au citoyen Tarbés , officier de santé à Toulouse.

Je vous remercie , citoyen , de l'exemplaire de votre intéressant mémoire sur la précieuse découverte qui vient d'être faite sur la Vaccine.

J'accepte au nom de mes camarades l'offre généreuse que vous me faites de vacciner gratuitement les militaires qui le désireroient ; je la leur fais connoître par un ordre du jour , dont je vous adresse une copie , et je me félicite de pouvoir concourir avec vous à l'acte de bienfaisance que l'humanité vous inspire.

Je vous salue ;

NOGUÈS, signé.

Cet ordre porte en substance qu'il sera accordé une permission aux militaires de la division hors des murs de Toulouse , qui , n'ayant pas eu la petite vérole , désireront se faire vacciner ; qu'ils seront conduits chez le citoyen Tarbés par un officier du corps , et que tous les vaccinés seront exempts de service pendant quinze jours , à dater du jour de l'opération.

J'ai reçu aussi , relativement à ce mémoire , les lettres les plus honnêtes de plusieurs préfets des environs de Toulouse ; comme il seroit trop long de les rapporter , je dirai seulement que le préfet du Gers me marque qu'il a jugé mon mémoire d'une telle importance , qu'il en a acquis un nombre suffisant d'exemplaires pour être adressé aux sous - préfets et aux maires des principales communes du Gers.

Enfin , pour prouver que j'ai reçu le vaccin de Paris , à la susdite époque , outre la lettre d'envoi , je dois observer que le citoyen Colon , dont j'ai déjà parlé , m'a cité à la 32^e. page de son recueil d'observations sur la Vaccine , comme m'en ayant envoyé. On peut voir aussi le moniteur , du 5 ventôse an 9 , où l'on nomme les premiers vaccinateurs des départemens. Voilà autant de faits qui sont incontestables , puisqu'ils sont de notoriété publique.

S E C O N D E P A R T I E.

De la pratique de la Vaccine.

APRES avoir considéré l'origine de la Vaccine en Angleterre et ses progrès en France , il est essentiel de s'occuper de tout ce qui est relatif à la pratique de cette légère maladie.

L'état du vaccin , son inoculation , la description de la Vaccine , tant vraie que fausse , les variétés observées dans le cours de cette maladie , sont autant d'objets relatifs à la pratique.

S E C T I O N P R E M I E R E.

D u vaccin.

LE temps le plus convenable pour prendre le vaccin qu'on se propose d'inoculer , est ordinairement du 9^e. au 12^e. jour de l'insertion ; ce qui varie néanmoins selon que la vésicule a été plus lente ou plus prompte à paroître. En général , c'est lorsque la vésicule est dans sa vigueur , et qu'elle n'a été ouverte ni par le frottement des habits , ni par quelque instrument chirurgical.

La matière doit être prise en dedans du bourrelet et à une certaine distance du milieu de la vésicule. Si on pique dans le centre, on n'obtient quasi rien; tandis que si on ouvre le bourrelet à l'endroit le plus saillant et près de la peau, on tire du sang avec la sérosité.

Après avoir légèrement plongé la lancette dans la vésicule, on est d'abord tenté de croire qu'il n'y a rien : cependant il en sort bientôt une gouttelette sérieuse, c'est-à-dire une humeur qui est claire, limpide et visqueuse. Quelques minutes après qu'elle est sortie, elle sèche, se durcit et ressemble quelquefois à du verre fondu; c'est ce que l'on voit particulièrement lorsqu'on reçoit la matière sur une lancette.

Il est très-essentiel de ne prendre cette matière que dans l'état de limpidité ; car si elle est rousseâtre, purulente ou sanguinolente, certainement elle ne produira qu'une fausse Vaccine, qui n'est pas capable de préserver le sujet de la petite vérole. Lorsque la croûte vaccinale commence à se former, la matière n'est pas aussi bonne qu'auparavant. Néanmoins, j'ai vacciné de bras à bras et avec succès, le 16^e. jour de l'insertion; à la vérité le sujet, sur lequel j'avois pris le vaccin, avoit resté plus de huit jours sans qu'il parût la moindre chose

à son bras ; j'ajoute que c'étoit dans le mois de frimaire , et qu'il geloit lorsque je pratiquai cette vaccination.

On ne sait pas encore combien de temps le vaccin sec peut conserver son efficacité. Le citoyen Colon l'a vu réussir au bout de quinze jours , et d'autres fois ne produire aucun effet au bout de quatre. Je l'ai employé avec succès le huitième jour , venant de subir le trajet de Paris à Toulouse. Dans une autre occasion il ne produisit rien sur cinq sujets , deux minutes après l'avoir extrait de la vésicule ; peut-être parce que je portai les lancettes garnies au grand air , environ cinquante pas dans la rue.

Ce virus , quoique confondu dans une matière visqueuse , paroît très-volatil. Pour le conserver , il faut nécessairement le préserver de l'action de l'air , autant que possible. Ce qui a paru le mieux réussir , dit le citoyen Aubert , c'est de mettre dans un petit flacon le fil qu'on a imprégné et laissé sécher à l'air ; d'empêcher ensuite , par le moyen du mercure , tout contact avec l'atmosphère , et de tenir dans un lieu frais le virus ainsi préservé ; car Jenner attribue son évaporation à la chaleur.

Disons-le : il se pratique une sorte de supercherie en faisant croire que l'on vient de recevoir le

vaccin d'Angleterre , de Paris , etc. , tandis que l'on fait souvent comme celui qui prend du feu dans la maison voisine , pour s'épargner la peine d'en tirer avec le briquet. Dans le fait , l'un est infiniment plus sûr que l'autre : pourquoi ne pas en convenir ?

Le vaccin n'a pas besoin d'être repris sur la vache anglaise pour produire plus d'effet. Outre les nombreuses expériences qui en ont été faites en Angleterre , nous voyons que depuis que ce virus est arrivé sur le continent , il a passé successivement sur plusieurs milliers d'individus , sans rien perdre de son énergie , restant toujours le même , comme s'il venoit d'être pris sur la vache anglaise.

De plus , le comité médical de Reims a inséré , par trois piqûres au pis d'une vache , le vaccin développé sur l'homme , et il en est résulté trois vésicules semblables à la vraie Vaccine humaine. Seulement les aréoles étoient petites et peu colorées. Le 11^e. jour , on vaccina de pis à bras , neuf individus avec de la matière prise sur les bords des vésicules ; deux seulement eurent la Vaccine ordinaire , et les autres rien. Le même comité a ensuite vacciné de bras à bras dix individus avec le pus développé sur les deux vaccinés dont nous venons

de parler , et plusieurs ont reçu la Vaccine. La même expérience a été répétée par le comité central de Paris , et les résultats ont été les mêmes.

D'où l'on peut conclure : 1^o. que le virus vaccin , bien loin de s'altérer et de perdre son activité sur l'espèce humaine , en conserve encore assez après de nombreuses transmissions successives , pour communiquer aux vaches une maladie absolument semblable à celle que Jenner a observée sur les vaches dont il a pris le virus pour l'inoculer à l'homme ; 2^o. que le virus pris sur la vache et inoculé sur l'homme n'a pas donné une maladie plus grave que lorsqu'il est pris sur l'homme ; 3^o. enfin que l'identité du virus vaccin sur la vache et sur le corps humain se trouve évidemment prouvée par cette transmission réciproque d'une espèce à l'autre , sans qu'il perde son énergie.

En France , les jeunes vaches laitieres sont aussi sujettes à avoir des pustules au pis. Les citoyens Tessier & Huzard ont procuré aux commissaires de l'école de médecine de Paris , de cette matière desséchée ; mais plusieurs inoculations ainsi faites , n'ont absolument produit aucun effet.

Trois différentes personnes m'ont assuré depuis peu que les vaches des pyrénées étoient sujettes à

avoir des boutons à leurs pis. On m'a dit encore en avoir vu dans ce département. J'invite donc les officiers de santé qui seroient à même de voir quelqu'une de ces vaches , de vérifier si cette matière auroit la même propriété que celle des vaches anglaises. Nous devons d'autant plus l'espérer que les docteurs Barry en Irlande , et Sacchi à Milan , ont trouvé dans leurs vaches le virus que l'on communique aujourd'hui par l'inoculation.

En revenant à l'homme , il est fort indifférent que le vaccin soit pris sur tel ou tel sujet ; car on ne communique jamais que la Vaccine ; c'est ce que le citoyen Richerand vient d'éprouver en prenant le vaccin sur un enfant d'artreux et scrophuleux. Malgré cela il est plus convenable de prendre le virus sur un sujet sain. On a mêlé du pus variolique avec du vaccin , et il n'en est résulté constamment que la petite vérole ou la Vaccine.

Le vaccin frais est toujours à préférer ; mais si on veut en conserver dans l'état de siccité , ou en faire passer ailleurs , on peut le faire de trois manières différentes ; 1.^o sur du fil , 2.^o sur du verre , et 3.^o sur la pointe d'une lancette.

Pour recueillir le vaccin , on perce la vésicule à un endroit convenable; lorsqu'une goutte séreuse

est sortie , on y passe le fil par-dessus , et il l'absorbe facilement : on attend qu'une nouvelle goutte paroisse , et on réitère la même chose. Si on veut prendre le vaccin avec une lancette , il suffit de présenter les deux faces de la pointe de l'instrument sur cette goutte. Pour recevoir cette matière sur du verre , on n'a qu'à en présenter plusieurs fois la surface plane sur une nouvelle goutte , et luter ensemble deux morceaux de verre parfaitement égaux , en y mettant de la cire d'Espagne tout autour des bords. Dans tous ces cas , on laisse sécher le vaccin avant de l'enfermer.

S E C T I O N I I.

De la vaccination.

AVANT de procéder à cette légère opération , il n'est pas nécessaire d'y préparer le sujet ; de plus on peut le faire indifféremment dans toutes les saisons de l'année , sans aucun inconvenient : j'ai vacciné , dans le mois de nivôse , deux enfans qui alloient tête et pieds nuds dans la rue. L'âge ne fait également aucune difficulté après deux mois , les enfans étant jusqu'alors peu viables ; mais il faut toujours que le sujet soit bien portant. J'ai vacciné une demoiselle qui est dans sa 70^e. année et

et la Vaccine a suivi son cours sans aucun événement. Quelques données me font présumer que le vaccin ne se développe pas sur les femmes enceintes, même après avoir pris.

La manière d'inoculer la Vaccine n'est pas une affaire aussi indifférente qu'on le pense, puisque c'est de ce premier point que depend le succès qu'on désire.

Le vaccin n'a pas la propriété de s'insinuer dans les pores de la peau. Il faut toujours que l'épiderme soit légèrement entamé, pour que ce virus produise quelque effet sur la peau.

Quoiqu'il y ait trois principales méthodes en usage pour inoculer la petite vérole, qui sont le vésicatoire, l'incision et la piqûre; néanmoins on n'emploie que les deux dernières pour vacciner; encore donne-t-on la préférence aux piqûres.

1.^o Comme le vaccin est volatil, et qu'il n'a pas besoin d'être fort humecté pour produire son effet, on n'use point du vésicatoire pour vacciner. Le citoyen Perrolle, médecin à Grasse, est peut-être le seul qui ait vacciné par ce moyen. Voici ce qu'il m'a écrit par sa lettre du 23 ventôse dernier.... « J'ai substitué un petit vésicatoire à l'incision et à la piqûre. Cinq enfans, parmi lesquels

se trouvent deux de mes neveux et une fille de notre sous-préfet , ont été inoculés avec un fil vaccin qu'avoit eu la bonté de m'envoyer le professeur Odier , de Genève. Mes cinq inoculés ont tous présenté des signes d'infection ; diverses particularités ont été le fruit de cette manière de vacciner , qui n'avoit pas encore été mise en usage , que je sache. Si vous êtes curieux d'en connoître les effets , je vous ferai parvenir un extrait de mon journal d'observations. Je me contenterai de vous annoncer , pour le moment , que j'ai eu sous mes yeux le tableau fidele de certaines varioles inoculées languissantes ; que la vaccination par le vésicatoire , m'a présenté un véritable avorton de petite vérole. Comme je crains que le fil que j'ai pris ne soit pas suffisamment imprégné , et que je ne voudrois pas être arrêté dans le cours de mes opérations , vous m'obligerez de m'en envoyer. Veuillez - bien me communiquer le résultat de vos observations. Avez - vous fait la contre - épreuve ? »

J'ai répondu au citoyen Perrolle que je lui conseillois d'abandonner le vésicatoire , pour les raisons déjà exposées. Car quelque imprégné que soit le fil de vaccin , on ne peut guère espérer , par le vésicatoire , d'autre résultat que celui qu'a obtenu ce

savant médécin , c'est-à-dire , une fausse Vaccine (1).

2.^o Pour vacciner par incision , il faut pratiquer , à la partie moyenne et externe de chaque bras , dans cet enfoncement où l'on place le cautère , une légère incision de deux à trois millimètres (une ligne ou une ligne et demie). On se sert à cet effet d'une lancette ordinaire , dont la lame est fixée sur la chasse au moyen d'une bandelette de linge. L'incision doit être tellement superficielle , qu'il ne faut diviser que l'épiderme sans entamer la peau : on en écarte les bords avec le pouce et le doigt du milieu , et l'on y place un petit morceau de fil imprégné de vaccin , long de deux millimètres (une ligne) , de manière qu'il soit tout à fait logé dans l'incision ; on le recouvre d'une petite compresse , assujettie par une bande qui doit aller jusqu'au pli du bras , pour que l'appareil ne descende pas : on peut le lever au bout de deux jours. Ceux qui mettent quelque emplâtre sur le fil , s'exposent à entraver l'action du vaccin.

Il est bon d'avertir qu'il faut couper ce fil avec

(1) Le citoyen Perrolle m'a fait passer depuis son journal d'observations , en m'écrivant qu'il n'a jamais entendu préférer la vaccination par vésicatoire à celle qui se fait de bras à bras .

un canif ou tout autre instrument bien tranchant ;
plutôt qu'avec des ciseaux : sans cette précaution ,
le vaccin s'en détache en éclats.

Le fil imprégné est un moyen facile de faire voyager le vaccin , dans une lettre , par la poste . Quand on est parvenu par ce moyen à mettre le virus en activité , on doit ensuite vacciner de bras à bras .

3°. Si l'on veut vacciner par piqûre , quoiqu'il soit préférable d'employer le vaccin tout frais , on peut aussi l'employer desséché sur du verre ou sur une lancette . Dans ce dernier cas , on humecte la matière avec une gouttelette d'eau froide , bien claire , que l'on recueille avec la pointe de la lancette qui doit servir à faire les piqûres . On connoîtra que le vaccin est suffisamment délayé ; lorsqu'il est parvenu à une consistance huileuse ; alors on peut l'employer comme il va être dit .

Lorsqu'on se sert du vaccin frais , on appelle cela vacciner de bras à bras ; ce procédé est le plus certain de tous . Après avoir mis les deux sujets l'un près de l'autre , on perce la vésicule : lorsque la goutte de matière est formée , on en prend un peu avec la pointe de la lancette , qu'il faut aussitôt tenir en bas pour que le vaccin y

descende. Ensuite on porte la lancette un peu perpendiculairement , et quand on a entamé l'épiderme , on la dirige horisontalement sur le bras , dont on a tendu la peau en l'embrassant par dessous d'une main , tandis que de l'autre on insinue avec précaution la pointe de la lancette sous l'épiderme , en lui faisant parcourir deux millimètres (une ligne) entre la surface de la peau et la face interne de l'épiderme. En retirant la lancette , il faut y appuyer dessus avec le pouce , afin de retenir la matière dans la piqûre. Par ce procédé , il ne sort pas ordinairement de sang , mais s'il en paroisse un peu , il faut le laisser sécher sur la piqûre dans une chambre fermée et loin du feu. Quoiqu'il n'y ait point de sang , il ne faut laisser habiller les bras du sujet que quelque temps après qu'il a reçu les piqûres. Deux ou trois minutes après que la piqûre est faite , il y survient souvent une petite élévation qui ressemble assez à celle que produit d'abord la piqûre des orties: cette légère tuméfaction , dont personne n'a encore parlé , m'a paru être d'un bon présage pour le succès de la vaccination.

Il y a des personnes qui vaccinent en piquant perpendiculairement la partie sur laquelle on dépose du vaccin. Il en est aussi qui se servent d'une aiguille

particulière. Quant à moi , je fais les piqûres de la manière que je l'ai dit , mais j'emploie une lancette dont une légère canelure vient se terminer quasi à la pointe , et je mets cette partie , qui reçoit du vaccin , en contact avec la peau : la face de la lancette qui touche l'épiderme est unie.

Si le vaccinateur veut s'assurer de réussir , il doit pratiquer deux piqûres à chaque bras , et la seconde à deux ou trois travers de doigt au-dessous de la première (1) ; car si on les faisoit trop près , l'aréole de chacune , en se confondant , donne quelquefois lieu à une tuméfaction considérable du bras. Ordinairement , sur quatre piqûres , il y en a au moins une qui prend , et d'autres fois toutes. Dans tous les cas , il faut que les manches des vêtemens soient fort larges , afin qu'elles ne s'opposent pas au développement de la vésicule vaccinale.

(1) On préfère le bras , parce que le sujet est moins exposé à se toucher sur cette partie , ce qui fait qu'on n'a pas tant à craindre que la vésicule soit ouverte : car si sa marche étoit dérangée , on risqueroit de voir manquer l'inoculation. Lorsqu'on ne peut empêcher un enfant de se gratter , on peut mettre sur la vésicule une plaque de fer-blanc trouée et convenablement assujettie , sans que la vésicule soit comprimée.

Lorsque les enfans s'agitent trop quand on veut les vacciner , il vaut mieux attendre pour le faire qu'ils soient endormis. J'en ai vacciné trois ainsi , sans qu'ils se soient réveillés. Quelle que soit la manière d'inoculer , on peut avoir pour résultat une vraie ou une fausse Vaccine , qu'on distinguerà aux traits suivans.

S E C T I O N I I I.

Description de la vraie Vaccine.

Lorsque le vaccin a pris , c'est ordinairement le quatrième jour de son insertion qu'on commence à voir un peu de rougeur et d'élévation à l'endroit de la piqûre ; souvent on y éprouve une grande déman-geaison. Pendant le cinquième et le sixième jour , il s'y forme une petite vésicule ronde qui contient de la sérosité. Bientôt cette vésicule prend le caract ère qui lui est propre , c'est-à-dire que son centre s'affaisse et que ses bords s'élèvent en formant un bourrelet circulaire blanchâtre. Pendant le huitième et le neuvième jour la vésicule fait de grands progrès ; elle grossit jusqu'au onzième : alors son diamètre est depuis trois jusqu'à six lignes. Cette vésicule ne contient qu'une humeur séreuse , claire et limpide , propre à inoculer : elle est logée dans

le tissu cellulaire de la surface de la peau (1).

A mesure que la vésicule grossit, on y voit à sa circonference une aréole rouge plus ou moins étendue, presque couleur de rose, accompagnée de démangeaison. Du sixième au dixième jour de l'insertion, il survient un peu de fièvre, qui n'ôte guère ni l'appétit ni la gaité; cette fièvre ne dure que quelques heures, et se répète encore le lendemain: elle est ordinairement précédée de douleur sous l'aissele. On voit toujours dans l'enfoncement de la vésicule un point qui marque l'endroit de la piqûre.

Le dixième ou le onzième jour, tous les symptômes commencent à décliner, et finissent bientôt par disparaître: la fièvre cesse, les douleurs axillaires passent, et le rouge qui pâlit partiellement se dissipe comme un nuage dans le lointain.

En même temps la vésicule commence à sécher dans l'endroit de la piqûre qui a toujours marqué, et qui alors devient noirâtre. Ce desséchement s'étend donc du centre à la circonference, et bien-

(1) Dans l'hiver, la marche de la Vaccine est retardée d'un jour ou de deux. Elle l'est aussi lorsqu'on inocule avec du vaccin desséché.

tôt toute la vésicule se convertit en une croûte épaisse , dure , brune ou noirâtre , qui conserve toujours sa dépression au milieu.

Ce n'est que vingt ou vingt-quatre jours après l'inoculation que cette croûte tombe d'elle-même , et laisse apercevoir un petit enfoncement à la place qu'elle occupoit. Quelquefois il s'y forme une croûte secondaire qui ressemble aux croûtes qui succèdent aux suintemens ordinaires. Dans le cours de cette maladie il n'est pas nécessaire d'observer aucun régime , ni de faire aucun pansement ; néanmoins il est toujours bon qu'un officier de santé visite par fois le sujet vacciné , en cas de quelque événement étranger.

S E C T I O N I V.

De la fausse Vaccine.

MALGRÉ l'assertion de quelques auteurs , il n'est pas possible de révoquer en doute la fausse Vaccine , puisque les citoyens Colon , Odier , Husson et le comité médical l'ont si bien signalée après l'avoir vue , qu'il est fort aisé de la distinguer d'avec la vraie.

En général , dans la fausse Vaccine , au lieu

d'une vésicule , il se forme un bouton qui se développe avec plus de célérité ; car on voit ordinairement la piqûre s'enflammer , se gonfler le lendemain , et une pustule relevée en pointe ne pas tarder à paroître. Si la matière qui s'y trouve contenue est séreuse , alors , au lieu d'être claire , sa couleur sera roussâtre ou sanguinolente ; sous peu de jours la petite croûte tombe. Quelquefois il se forme promptement une vésicule irrégulière qui est capable d'en imposer : le commandant de la place de Toulouse a été dans ce cas ; il a eu une vésicule de grandeur ordinaire , qui n'a été ni parfaitement ronde , ni déprimée dans le milieu , et qui a commencé à sécher le 6^e. jour. Cette espèce de Vaccine , n'est point préservatrice de la petite vérole. Il est essentiel d'en être prévenu pour qu'on ne s'endorme pas dans une fausse sécurité.

S E C T I O N V.

Des variétés dans le cours de la Vaccine.

QUOIQU'E la marche de la vraie Vaccine soit assez constante , néanmoins on a observé quelques irrégularités qu'il est bon de connoître , afin de ne pas s'étonner si on les voit arriver quoique rarement.

Il survient quelquefois une inflammation érysipélateuse ou un peu flegmoneuse qui occupe tout le bras; mais ces érysipèles disparaissent ordinairement sans le secours des remèdes.

Le citoyen Aubert a vu en Angleterre une éruption scarlatine foncée accompagner la Vaccine. D'autres fois la peau étoit comme piquée par des puces. Sur des taches rouges ont paru aussi des points élevés, semblables à ceux de la rougeole.

Le même auteur a vu, à l'hospice d'inoculation de Londres, des éruptions pustuleuses qu'il attribue, avec raison, à une atmosphère varioleuse et à la fréquentation des nouveaux vaccinés avec des sujets atteints de petite vérole.

Une éruption varioleuse peut survenir pendant la Vaccine, lorsque le sujet a été naturellement atteint par la contagion variolique, peu de jours avant ou après sa vaccination; nous voyons plusieurs cas de cette espece à Toulouse, parce que la petite vérole y règne actuellement; alors la Vaccine suit son cours ordinaire et la petite vérole aussi. Dans ce cas, c'est-à-dire, lorsque cette double infection a eu lieu à la fois sur le même individu, la matière prise sur la vésicule vaccinale n'a produit que la Vaccine, et le pus pris sur les boutons

varioleux n'a donné de son côté que la petite vérole ordinaire. Woodwille, Colon et autres ont été témoins de ce fait.

J'ai vu à la suite de la Vaccine huit enfans qui avoient des boutons un peu plus gros qu'une tête d'épingle et remplis d'une sérosité limpide. Les bras et la figure en contenoient plus que le reste du corps. De pareilles éruptions, qui ont lieu sans fièvre et qui se soutiennent 8 à 9 jours, ont fait dire à quelques personnes que ces enfans avoient la petite vérole.

En vaccinant un sujet qui a eu la petite vérole, il n'est pas ordinaire qu'il prenne véritablement la Vaccine. C'est pourquoi le citoyen Odier n'obtint d'abord que de fausses Vaccines en se servant d'une matière prise sur un homme qui avoit eu la petite vérole.

Il est autant singulier qu'on ait observé que la Vaccine paroissoit adoucir la petite vérole, qu'il l'est d'avoir remarqué que la Vaccine a délivré le sujet de certaines maladies qui existoient depuis long-temps.

Sans-doute que la Vaccine accélère la dentition ; car j'ai vu six enfans mettre des dents avec beaucoup de facilité, pendant le cours de la Vaccine ;

plusieurs autres vaccinateurs ont fait la même remarque.

On lit, dans le recueil d'observations et de faits relatifs à la Vaccine par le citoyen Colon, trois cas qui prouvent qu'il peut survenir des vésicules vaccinales ailleurs qu'aux piqûres. Il ne m'est arrivé qu'une fois de voir, à différentes parties du corps, des vésicules vaccinales très-caractérisées sur un enfant de 8 ans, qui avoit d'ailleurs sa peau intacte. J'ai vacciné avec de la matière prise à la cuisse pour voir ce qu'il en résulteroit : elle a produit une vraie Vaccine.

S E C T I O N V I.

Cas particuliers.

I.

QUOIQU'E la Vaccine soit par elle-même une maladie simple et bénigne, néanmoins les anti-vaccinistes firent courir le bruit qu'un enfant, que j'avois vacciné en frimaire dernier, étoit mort de la Vaccine ; tandis qu'il fut enlevé véritablement par une forte indigestion, le dix-septième jour de sa vaccination, c'est-à-dire lorsqu'il étoit guéri de la Vaccine.

Cet enfant, âgé de deux ans, avoit été, la veille

de sa mort , chez sa grand'mère : se trouvant bien portant , il y mengea tout ce qu'il voulut pendant toute la journée. Dans la nuit il vomit beaucoup d'alimens , et fut considérablement du ventre. Le matin il vomit encore tout ce qu'on lui donna , et à dix heures il mourut , sans avoir éprouvé autre chose que ce que je viens de dire.

Le lendemain , je fis l'ouverture de son cadavre avec mon collègue Prieur , en présence de cinq parens ou amis de la maison. Nous trouvâmes le foie très - volumineux et toutes les glandes du mésentère obstruées , dont plusieurs étoient plus grosses qu'un œuf de pigeon. Nous trouvâmes aussi , dans le ventricule gauche du cœur , du sang caillé qui se prolongeoit dans l'aorte.

Il faut observer que cet enfant , qui avoit eu une fièvre lente pendant l'été et partie de l'automne , subit le sort de plusieurs autres personnes qui meurent journellement d'une indigestion , surtout lorsque l'on mange excessivement , et que le chyle éprouve des difficultés à passer par les voies lactées , avant d'aboutir au sang.

Le citoyen Husson rapporte dans ses recherches sur la Vaccine , qu'un enfant de son ami Dubois , professeur de clinique et chirurgien en chef de

l'hospice de l'école de santé, devoit être vacciné deux ou trois jours avant d'être attaqué d'une maladie qui l'enleva : s'il l'eût été, on n'auroit certainement pas manqué d'attribuer la cause de sa mort à la Vaccine.

I I.

J'ai acquis la certitude qu'un enfant qu'on disoit être mort de la Vaccine, a péri uniquement d'une petite vérole confluente maligne.

Le citoyen Delon, ébéniste, logé près St.-Sernin, 7^e. section, n°. 276, avoit un enfant atteint de la petite vérole, lorsqu'il en fit vacciner un second âgé d'environ quatre ans ; ce fut le 16 germinal dernier que ce sujet fut vacciné, et le 21 la petite vérole se manifesta sur lui. L'éruption fut si considérable que bientôt l'enfant se trouva dans l'impossibilité d'ouvrir les yeux, et que son nez paroissoit à peine à cause du gonflement excessif de la figure.

Il avoit été vacciné par un jeune élève en chirurgie du voisinage, et pendant cette maladie il ne fut vu que par lui. La Vaccine de son côté suivoit paisiblement son cours ; mais la malignité de la petite vérole, qui n'étoit pas combattue par le moyen de l'art, fit tellement de progrès que le

malade succomba le 29 , c'est-à-dire le huitième jour de l'apparition varioleuse.

III.

On publioit dans la ville qu'un enfant avoit été atteint de la petite vérole deux mois après avoir été vacciné. Ayant découvert la maison où l'on disoit que la chose étoit arrivée , j'y fus avec mon collègue Duclot qui connoissoit le père et la mère de cet enfant. Voici le fait :

Un garçon âgé d'environ six ans , appartenant au citoyen Peyrigne , cordonnier , rue des Balances , n°. 431 , se trouva atteint de la petite vérole ; pour en garantir une fille de 9 mois , on se décida à la faire vacciner le lendemain 21 germinal. Six jours se passèrent sans qu'il parût la moindre chose à ses piqûres : alors une vraie Vaccine se développa et suivit son cours ordinaire.

Mais le onzième jour de la vaccination , l'enfant fut atteint de la petite vérole , ayant eu la fièvre et des envies de vomir deux jours avant cette éruption qui se fit à merveille et sans que l'enfant cessât de téter.

Le 9 floréal j'observai , avec le citoyen Duclot , que les boutons ne contenoient que de la sérosité épaisse .

épaissie ; ils étoient déjà flétris et presque tous secs , sans que l'enfant en fût plus malade. Néanmoins ces boutons étoient assez nombreux et avoient l'apparence d'une petite vérole discrète , tandis que le frère de la petite malade l'avoit eue confluente.

La Vaccine avoit été inoculée à la partie supérieure et externe de l'avant-bras , où il y exis-
toit encore une ulcération de chaque côté.

Il est essentiel de remarquer que les boutons varioleux n'avoient approché que de trois travers de doigts le lieu de l'insertion de la Vaccine , tandis qu'il en vient ordinairement un plus grand nombre très-près, ou sur les affections cutanées qui se trouvent exister lors de l'éruption.

C'est ainsi que disparaissent les fausses imputations que l'on fait à la Vaccine , lorsqu'on a le soin d'examiner les faits par soi-même et avec im-
partialité. Ce dernier paroît être en faveur de la Vaccine , puisqu'elle a modifié le virus variolique , peut-être dans le temps que la fièvre vaccinale s'est rencontrée avec la fièvre varioleuse. Il est donc très-probable que si cet enfant eût été vacciné un ou deux jours plutôt , il n'auroit pas été atteint de la petite vérole.

TROISIÈME PARTIE.

Contre-épreuve de la Vaccine.

TOUT ce qui a été dit jusqu'ici n'aboutiroit à rien, s'il n'étoit prouvé par une infinité d'expériences répétées dans divers pays, qu'une personne qui a eu la Vaccine ne peut prendre ensuite la petite vérole.

Cette expérience, qui a été nommée *contre-épreuve*, peut se faire de deux manières : d'abord en inoculant le virus de la petite vérole à des sujets déjà vaccinés, et ensuite en les mettant en grande communication avec d'autres qui avoient la petite vérole. Pour acquérir une plus grande certitude, on a réuni les deux épreuves sur les mêmes individus, et la Vaccine, dans tous ces cas, a été triomphante.

Sans parler de tout ce qui a été fait à cet égard en Angleterre, en Autriche, en Prusse, en Espagne, en Italie et ailleurs, on peut citer parmi les contre-épreuves pratiquées en France, celles qui ont été faites à Paris par le comité central de la Vaccine ; par le citoyen Colon, en présence du préfet du département de la Seine ; par les officiers de santé de l'hospice de la maternité ; par le citoyen Ranque en son particulier ; à Genève, par le citoyen Odier ; à

Boulogne-sur-mer , par le citoyen Nowel ; à Reims , par le comité médical , etc. , etc.

Voici le narré de celle que j'ai faite authentiquement avec les citoyens Tournon , médecin , et secrétaire du Lycée ; Lafont , médecin , ex - professeur de chymie et de physique expérimentales ; Noël , chirurgien de l'hospice militaire de Toulouse ; Duclot , ancien chirurgien de première classe dans l'armée des Pyrénées orientales , et Lamothe , ex - pharmacien de l'hôtel - dieu de Paris.

*Copie du procès-verbal de la contre - épreuve
faite à Toulouse.*

NOUS soussignés , officiers de santé , certifions nous être rendus , le cinq du courant , à deux heures de l'après - midi , dans la rue du Trou , chez le citoyen Tarbés notre collègue , à l'effet d'assister à la contre - épreuve de la Vaccine.

En conséquence , trois d'entre nous ont été prendre , sur six lancettes , de la matière variolique parfaitement mûre , sur un enfant du citoyen Soulan , cordonnier , logé rue Boulbonne , n.^o 634 , fort près de la rue du Trou . Étant de retour chez le citoyen Tarbés , nous y avons trouvé deux enfans , que certains d'entre nous avions déjà vus avec la vésicule vaccinale au bras gauche , où nous avons tous remarqué l'empreinte . Ensuite le citoyen Duclot

a inséré avec précaution le virus variolique frais , au bras droit de Pierre Lambic , âgé de dix - sept mois , en y pratiquant trois piqûres. Il en fut fait de même à Jean Valette , âgé de sept ans. Après quoi nous nous sommes ajournés au dix - sept du courant , pour voir ce qui résulteroit de cette insertion du virus variolique sur ces deux sujets vaccinés.

En vertu du susdit ajournement , nous nous sommes réunis cejoud'hui , à trois heures de l'après-midi , chez le citoyen Tarbés , où nous avons trouvé les deux enfans vaccinés , que nous avons reconnu être les mêmes auxquels le virus variolique avoit été inséré en notre présence , le cinq de ce mois. Après avoir examiné le bras gauche de Pierre Lambic , nous n'y avons vu aucune trace de croûte ni de bouton , les piqûres étant sèches et paroissant à peine. Il n'y avoit rien sur le reste de son corps , que nous avons considéré à nud. Ayant également procédé à l'examen du bras gauche de Jean Valette , nous y avons trouvé , à l'endroit des piqûres seulement , deux boutons qui séchoient , et qui avoient l'air d'être varioleux : mais nous n'avons pas trouvé le moindre vestige de bouton sur le reste du corps , que nous avons scrupuleusement examiné. En foi

de ce , Toulouse , ce 17 ventôse an 9 de la république française.

TOURNON , docteur médecin ; LAFONT ,
médecin ; N O E L , officier de santé ,
B. DUCLOT , officier de santé ; LAMOTHE ,
pharmacien , TARBÉS , chirurgien , *signés.*

Il est évident que ces deux expériences sont toutes en faveur de la Vaccine. On ne sauroit le contester à l'égard de Pierre Lambic , puisque ses piqûres ont totalement séché , sans qu'il y soit survenu la moindre rougeur , et qu'il n'a eu aucun bouton sur son corps. Peut-être que certaines personnes ne penseront pas de même , au premier instant , sur le compte de Jean Valette , puisque sur trois piqûres qui lui ont été faites , il y en a deux auxquelles il est survenu un bouton comme varioleux à chacune.

Cependant ces mêmes boutons qui n'ont produit qu'une affection purement locale , dont la marche a été très - rapide , prouvent encore de plus fort pour la Vaccine ; car si le sujet n'eût pas été exempt de la contagion variolique par le moyen de la Vaccine , il est tout simple que les boutons ne se seroient point bornés aux piqûres , mais qu'il y en seroit également survenu à diverses parties du corps ; et puisque cela n'est pas arrivé , l'on peut donc assurer que la Vaccine , dans ce cas , a été

le préservatif de la petite vérole : il y avoit environ deux mois que j'avois vacciné ces enfans , car l'un le fut le 4 nivôse , et l'autre , le 12 du même mois.

On sait d'ailleurs par l'expérience , que la même affection *locale* de Jean Valette , qui s'est passée sans fièvre et sans aucun symptôme d'invasion varioleuse , a eu lieu aussi sur des personnes inoculées après avoir eu la petite vérole naturelle.

La plupart des sociétés médicales de divers pays ont répété la contre-épreuve , et il n'y a pas encore un seul exemple qui puisse prouver qu'un sujet guéri de la Vaccine ait eu ensuite la petite vérole.

Je sais bien que le citoyen Collinet , dans son ouvrage intitulé *De la petite vérole par la méthode naturelle* , vient de dire , à la seconde note de la 3^e. page de son discours préliminaire , qu'un enfant vacciné convenablement avoit pris la petite vérole dans un lieu où régnoit la contagion variolique , et qu'il avoit éprouvé une petite vérole spontanée , très-confluente. Je ne fais , continue le citoyen Collinet , qu'indiquer cette observation qui sera probablement publiée par l'auteur qui l'a communiquée de vive voix.

Ce récit ayant été annoncé par divers journaux , le comité central de la Vaccine écrivit au citoyen Collinet , pour lui demander de qui il tenoit le fait

qu'il avoit cité. Par sa réponse , le citoyen Collinet désigna le citoyen Gilbert. Ces deux officiers de santé voulurent bien se rendre au comité , et là le citoyen Gilbert convint qu'il n'avoit cité ce fait que comme un *on dit*. D'après cela le comité s'est empressé d'informer le public de la vérité , afin de rassurer tous ceux qui avoient pris part à cette nouvelle inoculation.

Il n'est pas hors de propos de dire ici que le citoyen Sarton a adressé au ministre de l'intérieur un mémoire concernant une méthode préservative de la petite vérole. Ce procédé , qu'on a plusieurs fois oublié , consiste à exprimer du cordon ombilical tout le sang et toute la liqueur jaune qui en infiltre le tissu cellulaire. Le ministre renvoya ce mémoire à l'école de médecine de Paris , en lui demandant un rapport motivé sur son objet. Le 29 brumaire dernier , l'école répondit , d'après plusieurs faits , que le procédé , rappelé par le citoyen Sarton , ne pré-servoit pas de la petite vérole.

On a lieu d'être surpris que les citoyens Dezoteux et Valentin , dans leur excellent traité de l'inoculation publié l'année dernière , n'aient pas parlé de la Vaccine à la page 153 , où ils font cette question : *Existe-t-il des préservatifs contre la petite vérole ?* Après avoir passé en revue tout ce qui a été proposé à cette fin , ils se contentent de dire que tous ces

prétendus spécifiques ne sont que de pures chimères. Cependant il y a au moins quatre ans que la Vaccine étoit connue à Londres comme un moyen de se préserver de la petite vérole ; mais il est vraisemblable que les auteurs dont je parle n'en avoient pas alors connoissance , car ils en auroient fait mention dans leur ouvrage.

Qu'on ne dise pas que la vaccination ne peut garantir de la petite vérole que pour un court espace de temps ; puisque Jenner , dans son ouvrage , rapporte dix observations de personnes qui se sont vaccinées naturellement , en trayant quelques vaches atteintes du cow - pox , et que certains sujets , qui datent de plus de cinquante ans , n'ont jamais pu prendre la petite vérole , soit par inoculation , soit par contagion. Il suffira de rapporter ici une de ces observations.

J'inoculai , dit Jenner , à l'âge de soixante-deux ans , John Phillips , artisan de Berkley : cet homme avoit eu la vaccine à l'âge de neuf ans. Dans l'espérance de faire réussir l'inoculation , je pris du virus au bras d'un enfant , justement avant la fièvre d'éruption : l'activité du virus ne tarda pas à se manifester chez Phillips ; il ressentit des élancemens dans la partie du bras qui répondoit aux piqûres. On vit paroître une efflorescence érysipélateuse , qui se développa et s'agrandit jusqu'à la fin du quat~~ar~~^{tième}

quatorzième jour. Il éprouva de la douleur vers l'humérus. Le cinquième jour l'intensité des symptômes commença à diminuer. Il fut guéri parfaitement le septième jour. Le système ne fut point affecté.

Dans Toulouse , nous vaccinons (comme à Genève et à Reims) au milieu d'une épidémie varioleuse , sans qu'un seul vacciné ait pu contracter la petite vérole après sa guérison , quoique nous puissions déjà compter en ville près de deux mille sujets vaccinés. C'est un fait essentiel dont je suis garant.

Si l'on pouvoit douter que la petite vérole est une maladie des plus destructives de l'espèce humaine , il suffiroit de rappeler aux incrédules , qu'il résulte des calculs faits par des personnes compétentes , que le nombre des morts par la petite vérole , est le quatorzième de la somme totale des décès , hors le temps d'épidémie.

On sait que le nombre des morts s'élève annuellement , en France , dans son étendue actuelle , à environ neuf cent mille ; ainsi la petite vérole enlève , année moyenne , soixante- quatre mille deux cent quatre- vingt- cinq individus ; ce qui prouve que la Vaccine est une découverte des plus importantes pour l'humanité.

S A L U T A J E N N E R .

VERS SUR LA VACCINE.

JEUNES beautés , vous à qui la nature
 Donne et ravit tour à tour des attraits ,
 Cessez contr'elle un trop juste murmure ,
 L'art aujourd'hui la corrige à jamais.

Comme le ver qui défeuille la rose ,
 Un mal affreux dévoroit vos attraits :
 Rassurez-vous , l'art , avec peu de chose ,
 Peut aujourd'hui prévenir vos regrets.

Un don venu des bords de la Tamise ,
 Offre l'espoir de sauver vos attraits :
 C'est la Vaccine , en France elle est admise .
 Jeunes beautés célébrez ses bienfaits.

Vous faire au bras une seule piqûre ,
 Légèrement y glisser le *vaccin* ,
 Voilà comment , en servant la nature ,
 Du mal rongeur on chasse le venin.

Français , offrons notre hommage au génie
 Qui découvrit ces secrets importans.
 La main qui donne une seconde vie
 De tous les cœurs doit mériter l'encens.

(Extrait du journal officiel de la préfecture d'Eure et Loir.)

